

PLUi LOCAL D'URBANISME

Le PLUi, la concertation se poursuit en mode « itinérance »

Estuaire & Sillon
Ensemble préparons l'avenir.



Légende : visite théâtralisée pendant le forum PLUi de 2023

Au premier trimestre 2025, le projet de PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) sera arrêté par le Conseil communautaire. Suivra une période de consultation des personnes publiques associées (État, Département, chambres consulaires...) puis d'enquête publique. Avant cela, la Communauté de Communes ira, pendant un mois, du 18 octobre au 20 novembre 2024, informer les habitants de la portée du futur PLUi. Cette concertation sera itinérante – un format original qui permettra d'aller à la rencontre de toutes et tous, commune par commune.

Ce temps de concertation itinérante sera clôturé par une réunion publique organisée le mercredi 4 décembre et qui aura pour objet de présenter le PLUi dans ses grandes lignes avant son arrêt en 2025 (1er trimestre).

> Rendez-vous sur www.plui.estuaire-sillon.fr pour en savoir plus sur le PLUi.

Communauté de Communes Estuaire et Sillon

2 Boulevard de la Loire - BP 29 - 44260 Savenay - 02 40 56 81 03
communaute@estuaire-sillon.fr - www.estuaire-sillon.fr

Dates et lieux des haltes :

- Saint-Etienne de Montluc : vendredi 18/10 matin au marché, Place du Commerce
- La chapelle Launay : vendredi 18/10 à partir de 16h, au Marché de la Feuillée
- Campbon : samedi 19/10 matin au marché, Place de l'église
- Savenay : jeudi 7/11 matin à l'hypermarché de la Colleraye
- Malville : jeudi 7/11 après-midi au supermarché
- Bouée : vendredi 8/11 matin - Place de l'église
- Lavau-sur-Loire : vendredi 8/11 à la bibliothèque à partir de 16h
- Le Temple de Bretagne : mardi 19/11 matin au marché à côté de l'église
- Cordemais : mardi 19/11 après-midi à la médiathèque Jacques Fairand
- Quilly : mercredi 20/11 à partir de 10h30 à la bibliothèque
- Prinquiau : mercredi 20/11 à partir de 15h à la médiathèque

Rappel des éléments de contexte

La Communauté de Communes Estuaire et Sillon ainsi que les onze communes qui la composent sont engagées dans la réalisation d'un PLUi – Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, outil d'aménagement du territoire, qui fixe les règles d'urbanisation au regard des grands enjeux du territoire. Ce document de planification permet, à partir d'une vision d'avenir partagée pour les 10 à 15 prochaines années, de se doter de règles sur le droit à construire reposant sur des valeurs communes.

*Le PLUi concerne l'aménagement du territoire dans toutes ses dimensions avec pour filigrane le cadre de vie de tous (habitat, équipements, économie, déplacements, préservation des espaces...). C'est pour cela que **l'implication des habitants et des acteurs du territoire** (associations, entreprises...) est essentielle.*

Les élus d'Estuaire et Sillon ont souhaité que l'élaboration du PLUi s'inscrive dans une démarche participative et ce dès la première phase de diagnostic. 6 réunions publiques suivies d'ateliers ont ainsi été organisées en 2022 et 2023. Un forum dédié a également eu lieu en avril 2023.

Contact presse

Emilie LAURENT

Responsable urbanisme – Chargée du PLUi

02.40.56.25.56

e.laurent@estuaire-sillon.fr